

ISIC PAL

Etude de cas Sujet 1

Critère	Corr. 1	Points
Etude de cas Sujet 1	17.5	/ 20
Qualités rédactionnelles	2.6	/ 3
Présentation	1	/ 1
Expression et lisibilité	1	/ 1
Structuration	0.6	/ 1
Qualités d'analyse (compréhension du sujet, de l'environnement, analyse documentaire)	2.9	/ 3
Objectifs de la mission	1	/ 1
Contexte et périmètre	1	/ 1
Enjeux	0.9	/ 1
Pertinence de la démarche proposée	6.8	/ 8
Faisabilité et plan d'actions	1.6	/ 1.6
Plan d'actions	1.6	/ 1.6
Finances	1.6	/ 1.6
Risques	0.5	/ 1.6
Impacts organisationnels	1.5	/ 1.6
Pertinence technique	5.2	/ 6
Urbanisation et Livrables	1.4	/ 2
Aspects SSI	1.8	/ 2
Impacts techniques	2	/ 2

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ISIC PAL Recrutement :  
Epreuve : Cas pratique Spécialité : Sujet 1 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Secrétaire Général du ministère / Chargé de mission INU

Ville, le 21/04/2022

Notre à l'attention de Monsieur le  
secrétaire général du ministère

Objet: présentation liminaire du projet  
INU ou Identité Numérique Unique

Aujourd'hui notre ministère utilise des identités multiples pour délivrer des services à nos agents, nos partenaires et usagers. Avec l'expansion du télétravail et le développement des applications collaboratives le phénomène s'est amplifié et nécessite d'y apporter une solution. Face à des risques de récurrence, aux charges de travail redondantes et dans le but de simplifier de manière systémique les accès, la création d'une identité numérique unique est indispensable. En premier lieu nous définirons les objectifs et enjeux de la mise en place de cette solution puis détaillerons les orientations du projet dans un second temps.

### 1) Objectifs et enjeux du projet

#### a) Avantages et impacts

L'objectif principal est de simplifier l'utilisation des services de notre ministère via une authentification



unique et sécurisé.

Cette facilitation comporte plusieurs enjeux :

- la brique technique doit être résiliente et performante
- elle doit répondre à des critères de sécurité élevés et à la réglementation ainsi qu'à la protection des données personnelles.
- de son succès découlera une image moderne et générera de la confiance en vers notre ministère

Dans ce cadre un portail web applicatif INU sera créé ainsi qu'une application mobile du même nom reliée au service.

Il sera développé avec des technologies libres, reconnues et auditable

références aux CCT et SILL (validés par l'Etat). La brique technique sera mise en place sur deux data centers en mode cluster pour répartir la charge et faire face aux éventuels dysfonctionnements. La technologie serverless sera implémentée via le développement des services idoine.

Le service se fera donc à la demande, il sera mesuré, accessible de n'importe où depuis le réseau, flexible et utilisera la mise en commun des ressources du data center pour rationaliser son usage.

La garantie de la sécurité reste un impératif pour tous et le produit respectera les exigences du RGPD (Règlement Général de Protection des données). Dès le départ du projet une collaboration forte sera instaurée avec les RSSI (Responsable de la sécurité des systèmes d'information) et les DPD (délégués à la protection des données).

Un cabinet juridique et un expert de l'identité numérique seront mandatés pour suivre et auditer le projet.

Les travaux seront pour que le système soit conforme au règlement eIDAS et aux lois régissant l'identité numérique.



L'ONU permettra la fédération des identités, il sera un service de confiance. Il soutiendra la croissance de l'économie numérique dans la sphère publique.

## b) Risques et contraintes

Ci-dessous un "swot" représentant les forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet

Avants	Handicaps
<b>Forces</b> Simplification de l'usage Image de l'Etat Moins de travail redondant pour l'administration technique et administrative Respect des législations.	<b>Faiblesses</b> Concentration des authentifications Complexité de l'infrastructure technique sous-jacente Coût élevé de mise en œuvre
<b>Opportunités</b> Ouverture à d'autres ministères Sécurité accrue	<b>Menaces</b> Risque de failles de sécurité, d'attaque sur le réseau informatique

La sécurité étant la menace principale il faudra bien respecter ses éléments constitutifs à savoir : la disponibilité (accessibilité aux heures et endroits voulus), la confidentialité (information accessible selon les droits), l'intégrité (modifications maîtrisées sur le projet) et la traçabilité.

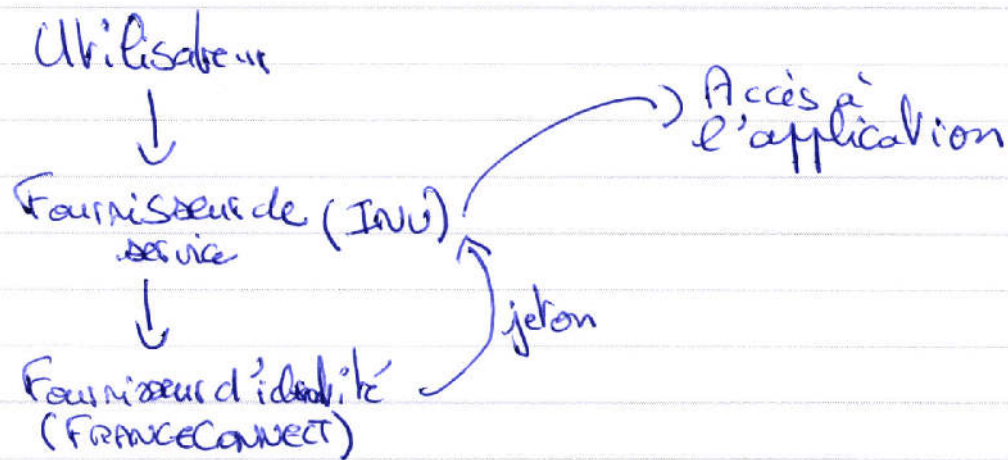
L'équipe de sécurité de notre ministère sera fortement mobilisée. Des fire wall (élément pour sécuriser les flux réseau) seront installés en entrée et sortie du système. Le réseau sera supervisé avec des IPS, IPS et WAF (systèmes de détection, de prévention d'intrusion et pare feu applicatif.)

Le projet s'appuiera sur la brique FranceConnect en collaboration avec la DINSIC (Direction interministérielle et de communication de l'Etat), il faut capitaliser sur les



services sécurisés et recommandés.

Un partenariat fort avec l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) sera instauré pour le suivi, le choix des prestataires valides et des audits.



## 2) Le projet

### a) Méthode et budget

Selon l'AFNOR (Agence Française de Normalisation) un projet est un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques.

Les objectifs du projet seront définis avec la méthode SMART. Ils doivent être Spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.

Un RACI sera rapidement déterminé pour répartir les rôles et tâches. Il indique à qui réalise, les autorités, les personnes consultées et informées.

La brique INU développée sera agnostique, des API pour l'interconnecter (interfaces de programmation) seront créés.

Le budget d'un projet informatique est indispensable pour qu'il se déroule d'une manière sereine.

Il comporte deux axes :



(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ISIC PAL Recrutement : .....

Epreuve : Caspratoque Spécialité : Sujet 1 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

- Aides à la décision (faisabilité, charges, bénéfices, choix des relations)  
- Prévoir et anticiper  
Le budget initial évolue dans la grande majorité des cas.  
Un suivi des dépenses en temps réel sera établi pour s'adapter et éviter les principaux écueils.

Les coûts générés répondent à deux mécanismes budgétaires:  
- le budget d'investissement (globalement fixe dépend des décisions prises)  
- le budget de fonctionnement (maintien en conditions opérationnelles, évolutions du produit, sécurité...)

Les coûts sont répartis en trois catégories.  
- Coûts équipements matériels (Serveur, réseau, terminaux, locaux)  
- Coûts immatériels (licences, assurances, tests, développements spécifiques)  
- Coûts humains (personnels internes et prestataires externes)  
L'unité de valeur pour ce dernier coût est le jour/homme, l'euro pour les deux premiers.

L'ensemble de ces éléments seront appliqués au projet pour déterminer d'un budget cohérent, adaptable dans une fourchette acceptable et prédefinie

## b) Planification

Les phases ci-dessous repérées répondent au besoin exprimé:

T<sub>0</sub> = création des groupes de travail



- T0+1 = Cadrage de l'expression de besoin + analyse technique + étude financière
- T0+2 = Constitution des équipes internes et prestataires externes
- T0+3 = Affectation et définition des rôles et tâches + validation du budget
- T0+4 = Réunion de lancement + comitologie (1 CODIR tous les mois [comité direction], 1 COPIL toutes les deux semaines [comité pilotage] et 1 COTECH toutes les semaines [comité technique])
- T0+5 = Développement + mise en place des architectures + collaboration avec acteurs SSI, juridiques et affectés à la protection des données.  
Rédaction des documentations et mises à jour régulières
- T0+10 = Pilote + tests
- T0+12 = Retours d'expériences + dernières améliorations
- T0+14 = Communication
- T0+16 = Formation + accompagnement au changement + fourniture documentations
- T0+18 = Déploiement généralisé
- T18+ durée de vie du projet = Maintien en condition opérationnelle + évolutions de sécurité et fonctionnelles
- T18+4 = analyse holistique du projet, démarche de progrès continu.

Il s'agit d'un projet à forte valeur pour notre organisation. Elle mobilisera de nombreux acteurs et partenaires avec un enjeu crucial au niveau de la sécurité du système. Elle permettra une transformation numérique systémique. Elle génèrera la simplification des accès tant sollicitée par de nombreux usagers ainsi qu'un accroissement de la confiance générée par les services de l'Etat.



